

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 20/09/2024, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION ELARGISSEMENT DE L'OFFRE DU SYSTEME INTEGRE DE GESTION DE BIBLIOTHEQUE (SIGB) A TOUTES LES COMMUNES DE LA COMMUNAUTE URBAINE
--

<u>Date d'affichage de la convocation</u> 20/09/2024	<u>Date d'affichage de la délibération</u> 02/10/2024	<u>Secrétaire de séance</u> BREARD Jean-Claude
--	---	--

Etaients présents : 109

AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUNET Yvette, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBouc Michel, LECOILE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MOUTENOT Laurent, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PIERRET Dominique, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

Absent(s) représenté(s) : 24

AIT Eddie a donné pouvoir à DEVEZE Fabienne
BENHACOUN Ari a donné pouvoir à DAMERGY Sami
BERMANN Clara a donné pouvoir à EL BELLAJ Jamila
BORDG Michaël a donné pouvoir à LAVANCIER Sébastien
BOURSALI Karim a donné pouvoir à COGNET Raphaël
BRUSSEAU Pascal a donné pouvoir à CHAMPAGNE Stéphan
CALLONNEC Gaël a donné pouvoir à MINARIK Annie
DIOP Ibrahima a donné pouvoir à KONKI Nicole
DUMOULIN Pierre-Yves a donné pouvoir à BREARD Jean-Claude
ESCRIBANO-OBEJO Maria a donné pouvoir à GIRAUD Lionel
FAVROU Paulette a donné pouvoir à OLIVIER Sabine
GRIMAUD Lydie a donné pouvoir à CONTE Karine
HAMARD Patricia a donné pouvoir à MACKOWIAK Ghyslaine
JALTIER Alec a donné pouvoir à WOTIN Maël
JAUNET Suzanne a donné pouvoir à TURPIN Dominique
KOENIG-FILISIKA Honorine a donné pouvoir à DANFAKHA Papa-Waly

LEPINTE Fabrice a donné pouvoir à AOUN Cédric
MAUREY Daniel a donné pouvoir à JOREL Thierry
MONNIER Georges a donné pouvoir à DE JESUS-PEDRO Nelson
MOREAU Jean-Marie a donné pouvoir à GUILLAUME Cédric
MULLER Guy a donné pouvoir à NICOLAS Christophe
PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc
SATHOUD Innocente-Félicité a donné pouvoir à LITTIERE Mickaël
VOYER Jean-Michel a donné pouvoir à LECOLE Gilles

Absent(s) non représenté(s) : 0

Absent(s) non excusé(s) : 8

ANCELOT Serge, BEGUIN Gérard, CHARBIT Jean-Christophe, DAUGE Patrick, DAZELLE François, JUMEAUCOURT Philippe, NICOT Jean-Jacques, POURCHE Fabrice

131 POUR :

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, BRUNET Yvette, BRUSSEAU Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBouc Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, OLIVIER Sabine, OURSPRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

0 CONTRE :

0 ABSTENTION :

2 NE PREND PAS PART :

DIOP Ibrahima, NICOLAS Christophe

EXPOSÉ

La Communauté urbaine a placé le développement de la lecture publique au cœur de son action en faveur de la culture afin de faciliter l'accès à l'écrit, de valoriser la diversité des pratiques de lecture et de contribuer, dès le plus jeune âge, à l'éveil culturel, à l'ouverture à l'autre, à l'apprentissage de la citoyenneté et à la construction de soi.

A ce titre, la Communauté urbaine a élargi dès 2016 à l'ensemble de son territoire les actions mises en place par le réseau de lecture issus des anciens Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) Seine & Vexin et Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines (CAMY) (formation des professionnels, prêts de matériels, organisation d'évènements et prix littéraires...) et a mis en œuvre, en 2017, un premier réseau mutualisé de lecture publique sur 6 communes du Mantois partageant le même Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB).

En 2019, ce réseau s'est étoffé d'un portail documentaire « Guillemette » permettant aux habitants du territoire d'accéder à des milliers de contenus et ressources numériques gratuitement et sans limitation. Dans le même temps, l'accès et à la circulation des documents, à des services en ligne pour tous a été inscrit comme l'un des objectifs de la première phase du projet culturel de territoire de la Communauté urbaine.

Aujourd'hui, 43 des 53 bibliothèques du territoire travaillent conjointement, que ce soit par la formation des bibliothécaires professionnels comme des bénévoles, les prêts de matériels ou par la mise en place d'actions participatives.

Afin d'offrir un service toujours plus performant aux habitants, la Communauté urbaine franchit une nouvelle étape en étendant le SIGB commun des bibliothèques du Mantois à toutes les communes volontaires du territoire, offrant ainsi la possibilité de déployer un SIGB auprès des 53 bibliothèques du territoire qui le souhaitent. 28 d'entre elles ont déjà manifesté leur volonté d'y participer.

Il s'agit, pour la Communauté urbaine, de prendre en charge le coût du portail documentaire en ligne qui bénéficie également de financements de la part de l'Etat et qui est mis gracieusement à disposition des communes.

Pour l'utilisateur, cela permettra, dès 2025, de connaître la disponibilité d'un ouvrage dans l'ensemble des communes participantes et de le réserver. Dans un second temps, à l'horizon 2026, la Communauté urbaine mettra en place un système permettant à un usager d'emprunter un ouvrage issu de n'importe quelle bibliothèque participante et de le recevoir directement à l'accueil de sa bibliothèque de proximité. Cela portera le nombre de documents disponibles à un choix de près de 700 000 propositions différentes, faisant de notre catalogue commun un des plus importants de France.

Pour permettre la mise en place de cette nouvelle étape de notre action en faveur de la lecture publique, il est nécessaire de définir une convention-type qui permettra de poser les modalités d'organisation et de coopération entre la Communauté urbaine et les communes pour l'utilisation du SIGB.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver l'élargissement de l'offre du Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB) commun aux communes membres qui en auront fait la demande,
- d'approuver la convention-type relative à la mise à disposition à titre gratuit du SIGB et du portail documentaire,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-4-3,

VU le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/ce (Règlement général sur la protection des données),

VU la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU la délibération du Bureau communautaire n° BC_2017-12-21_09 du 21 décembre 2017 adoptant le règlement de mise à disposition du SIGB et du portail documentaire et du règlement intérieur du réseau des bibliothèques communautaires,

VU le marché public conclu en date du 5 avril 2024, permettant l'acquisition, installation et maintenance d'un Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB) et d'un portail documentaire pour qu'il soit utilisé à la fois par les communes membres intéressées et la Communauté urbaine, au titre de leurs compétences respectives,

VU l'avis favorable à l'unanimité émis par la Commission 2_Action culturelle-Sport-Tourisme le 17 septembre 2024,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'élargissement de l'offre du Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB) commun aux communes membres qui en auront fait la demande.

ARTICLE 2 : APPROUVE la convention-type relative à la mise à disposition à titre gratuit du SIGB et du portail documentaire.

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 02/10/2024

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 01/10/2024

Exécutoire le : 02/10/2024

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification
Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R. 421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative)

POUR EXTRAIT CONFORME,
Aubergenville, le 26 septembre 2024

